



Le 20 janvier 2026

Bonjour,

Je vous écris en réponse à votre lettre datée du 2 décembre 2025, dans laquelle vous exprimez votre opposition au projet de liquéfaction de gaz naturel Ksi Lisims LNG. Votre communication s'adressait à plusieurs organisations et je vous réponds uniquement au nom d'Exportation et développement Canada (EDC).

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de nous avoir fait part de votre position et de vos préoccupations. En tant que chef du développement durable d'EDC, j'ai lu attentivement votre communication et l'ai transmise aux équipes internes concernées afin de m'assurer que, si EDC envisageait d'appuyer le projet, les perspectives et informations fournies puissent être intégrées à nos processus de contrôle préalable ainsi qu'à notre prise de décision en matière de finances et de durabilité.

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC a pour mandat de soutenir et de développer le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international. Cela implique d'aider des entreprises de toutes tailles et de tous les secteurs de l'économie canadienne. De plus, dans le contexte géopolitique actuel, EDC joue un rôle crucial dans la diversification des échanges commerciaux et le renforcement de l'économie canadienne. Nous y parvenons notamment en tirant parti de notre vaste expertise en financement de projets pour appuyer des projets qui favorisent le commerce et qui sont susceptibles d'améliorer la résilience du Canada et sa compétitivité à long terme.

Comme vous le savez, le projet Ksi Lisims LNG a été soumis au Bureau des grands projets pour examen et éventuelle désignation au titre de la *Loi visant à bâtir le Canada* en tant que grand projet d'intérêt national. EDC ne participe pas au processus de désignation. Conformément à notre Politique sur la transparence et la divulgation, toutes les transactions de financement signées sont affichées publiquement sur notre [site Web](#) dans les 90 jours suivant la signature et les projets de catégorie A en cours d'examen sont affichés au moins 60 jours à l'avance. Après la signature, EDC fournit des renseignements sur les normes environnementales utilisées dans l'examen des projets de catégorie A et B. Pour les projets de catégorie A, nous publions également un résumé des risques liés à la durabilité et des mesures d'atténuation identifiées et prises en compte.

Nous prenons au sérieux notre rôle de prêteur responsable. En tant qu'institution financièrement autonome dont les décisions font l'objet d'audits réguliers, EDC évalue attentivement la viabilité à long terme des transactions et des projets potentiels en fonction des risques financiers et non financiers. Nous comprenons que



l'environnement, l'économie et les communautés sont indissociables. C'est pourquoi EDC évalue scrupuleusement les risques que présentent les entreprises qu'elle soutient. Lorsque nous envisageons d'accorder un soutien financier à un projet, nous procédons à un contrôle préalable rigoureux des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nous nous attendons aussi à ce que les projets nationaux répondent aux exigences des lois, règlements et autorisations du Canada et qu'ils soient conformes aux exigences des Principes de l'Équateur.

Nous reconnaissons que les communautés autochtones ont des liens intrinsèques et profonds avec la terre et les ressources qu'elle fournit et que ces communautés présentent souvent un risque accru d'être affectées par le développement d'un projet, ce qui souligne la nécessité d'un examen approfondi dans notre approche.

Nous reconnaissons l'importance de la participation concrète des populations autochtones et évaluons avec diligence les engagements des promoteurs de projets auprès des communautés touchées ainsi que la mesure dans laquelle les préoccupations des populations autochtones ont été prises en compte. Le cas échéant, nous vérifions, dans le cadre de notre contrôle préalable, si le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) a été discuté ou obtenu auprès de toutes les communautés potentiellement affectées et nous examinons attentivement les positions des communautés dans le cadre de notre prise de décision.

Je tiens à souligner qu'EDC a pour objectif de participer à des initiatives qui contribuent à apporter des avantages significatifs aux communautés autochtones. Cela comprend le soutien aux entreprises autochtones et la création de possibilités de prise de participation dans des projets pour les Autochtones des communautés concernées.

Nous espérons que ce résumé vous aidera à mieux saisir l'approche et la position d'EDC. Sachez que nous sommes ouverts à un échange continu.

Veuillez agréer mes salutations distinguées,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rachel Guthrie'.

Rachel Guthrie  
Vice-présidente et chef du développement durable  
Exportation et développement Canada